

LE BLANT, Robert, *La condition sociale de Samuel de Champlain*. Quatre-vingt-septième Congrès national des Sociétés savantes, Poitiers, 1962. Section d'Histoire moderne et contemporaine (extrait). Paris, Imprimerie Nationale, 1963. p. 669-677.

Lionel Groulx, ptre

Volume 18, numéro 2, septembre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302377ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302377ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1964). Compte rendu de [LE BLANT, Robert, *La condition sociale de Samuel de Champlain*. Quatre-vingt-septième Congrès national des Sociétés savantes, Poitiers, 1962. Section d'Histoire moderne et contemporaine (extrait). Paris, Imprimerie Nationale, 1963. p. 669-677.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 18(2), 299–300. <https://doi.org/10.7202/302377ar>

LE BLANT, Robert, *La condition sociale de Samuel Champlain*.  
Quatre-vingt-septième Congrès national des Sociétés savantes — Poitiers, 1962. Section d'Histoire moderne et contemporaine (Extrait). Paris, Imprimerie Nationale, 1963, 669-677.

Notre collaborateur, M. Le Blant, a lu à ce Congrès de Poitiers une étude qui lui a sûrement coûté beaucoup de recherches dans les Archives de France et même d'ailleurs. Il a tenté d'établir la condition sociale du fondateur de Québec. Il y a employé tous les moyens que fournissent les méthodes modernes.

D'abord les signatures du personnage non dépourvues de variantes, puis les noms ou qualifications qu'on lui a conférés. Lorsque ce nom, au début du dix-septième siècle, est tiré d'une terre ou d'une seigneurie, la particule "de" précède alors le nom. A noter tout d'abord qu'au sujet de Champlain, l'on ne connaît aucune mention de registre paroissial ou de source notariale antérieure à 1595-1596, date où il figure dans l'armée du Maréchal d'Aumont. Il y occupe le rang d'un modeste fourrier. Mais, dans la suite, quelle sorte de qualifications furent décernées à Champlain et y a-t-il constance chronologique dans les qualifications à tendance nobiliaire ? La chose n'est pas facile à établir: ce qui amène M. Le Blant à conclure toutefois que l'absence de continuité ne prouve point qu'elle n'ait pas existé. Car, après tout, l'ancien petit fourrier est devenu un lieutenant de vice-roi, puis du roi lui-même en Nouvelle-France. Et les publications de ses voyages imprimées sous son nom ont constamment accru sa notoriété. On donne bien parfois à notre personnage du "sieur de Champlain", même aussi du "sieur du Champlain". Mais, pour toute la période de 1596 à 1603 et dans l'édition de son premier voyage au Canada effectué en 1603, le découvreur n'y porte d'autre nom que celui de "Samuel Champlain". On lui donne aussi du "noble homme", "sieur du dit-lieu en 1610", d'"écuyer" en 1617, et après sa mort, les titres de "messire", de "chevalier". Mais ces qualifications, souvent prodiguées à plus ou moins bon escient, n'ont rien de déterminant.

Pour établir la condition sociale de Champlain, il faut donc se reporter vers d'autres facteurs. Que prouve son titre de "capitaine de la marine royale" ? Titre honorifique tout au plus ? Champlain fut-il un "propriétaire"; un "locataire", un "salarié" ? Il fut les trois. A quel rang situer sa famille, sa femme, ses alliances ? M. Le Blant estime que "l'ensemble des alliances de Champlain par son mariage donnerait une moyenne tendant vers la bourgeoisie". Son train de vie indiquerait-il "l'élégance et l'importance... couramment considérées comme des indices d'une condition sociale élevée" ? L'ensemble: vêtement, pouvoir d'achat, etc., permet de classer le "ménage Champlain parmi les petits bourgeois". Il en irait de même du pouvoir d'achat du découvreur. "Ce pouvoir, écrit M. Le Blant, nous paraît avoir correspondu à celui d'un petit bourgeois."

Nous avons résumé de notre mieux cette petite étude d'un texte très dense. Nos lecteurs, intéressés à cet aspect de l'histoire de Champlain, y trouveront sans doute beaucoup à glaner.

LIONEL GROULX, ptre